

CM-CIC Capital Finance

Rencontres à la Une

Eratome : une cession optimisée

Le billet

Une nouvelle année économiquement morose s'achève en France : ténues, les perspectives de reprise s'éloignent dans le temps. Que faire pour continuer à développer nos entreprises ?

En analysant son portefeuille de participations, CM-CIC Capital Finance constate que les meilleures performances viennent des entreprises dont la part du chiffre d'affaires à l'international est la plus importante. Il s'agit également des plus grandes...

Pour rester pérennes, toutes les entreprises ne doivent jamais cesser de grandir. Le marché national actuel ne leur offrant pas ce terreau fertile, elles doivent absolument trouver des relais de croissance ailleurs, en privilégiant les implantations à l'export. L'Europe compte quelques marchés plus dynamiques que la France, mais le niveau de l'euro reste encore un handicap et les plus forts potentiels sont outre-Atlantique et en Asie.

CM-CIC Capital Finance propose des solutions clés en main, des moyens financiers et un accompagnement pas à pas : CM-CIC Conseil vous aide à trouver, négocier et acquérir des partenaires et CM-CIC Investissement a décidé de consacrer une part plus importante de ses investissements aux sociétés engagées dans des croissances externes à l'étranger.

Nous avons vocation à déployer nos forces aux USA en nous appuyant sur notre filiale canadienne et nous réfléchissons à des partenariats en Asie. En Europe, nous privilégions l'Allemagne et la Suisse en nous appuyant sur le Groupe CIC.

La France reste le socle principal de notre stratégie d'investissement, mais nous soutiendrons de plus en plus des champions français dans le monde. Alors, ayez de l'audace et osons, ensemble, aller plus loin !

2014 peut être une année de rebond pour votre entreprise et de reprise de confiance pour vous. En cette fin d'année, c'est le vœu que je forme.

Antoine Jarmak
Président

CM-CIC Corporate Advisory a organisé l'acquisition du groupe Eratome par Omnes Capital et Bpifrance, à travers un LBO primaire. Zoom sur une opération qui a bénéficié de toutes les synergies du Groupe Crédit Mutuel-CIC.

Le Groupe Eratome (100 salariés) est spécialisé dans la rénovation de logements sociaux et opère en Ile-de-France, un marché très atomisé de 300 M€. Pour ses clients bailleurs sociaux, Eratome propose une offre unique tous corps d'état dans les travaux d'entretien courant, de rénovation et de réhabilitation.

Leader avec une part de marché de 10% en Ile-de-France, le groupe se démarque de la concurrence par sa qualité de service et son organisation optimale. « En quelques années, l'équipe dirigeante actuelle a industrialisé un métier d'artisan et proposé une offre structurée et professionnelle tous corps d'état à des bailleurs sociaux demandeurs. L'organisation en place permet de planifier 2500 interventions par mois, dans des délais serrés avec un suivi en temps réel de chaque chantier », souligne Laurent Lefebvre, Directeur Adjoint chez CM-CIC Corporate Advisory.

Tous les indicateurs au vert

Eratome, client du réseau Entreprise et de CIC Banque Privée, est accompagné par CM-CIC Capital Privé depuis 2008 et c'est ainsi que deux OBO ont permis plusieurs croissances externes réussies : le chiffre d'affaires a cru de 9 M€ en 2008 à plus de 30 M€ en 2013. « Le marché présente encore pour nous un potentiel durable de développement », explique Jean-Michel Nucera, fondateur et PDG du Groupe. « Le parc actuel de logements sociaux est ancien et de nombreuses réhabilitations sont nécessaires pour conserver leur attractivité. Par ailleurs, pour satisfaire une demande encore largement insatisfaite, de nouveaux programmes de construction élargissent la taille du parc. »

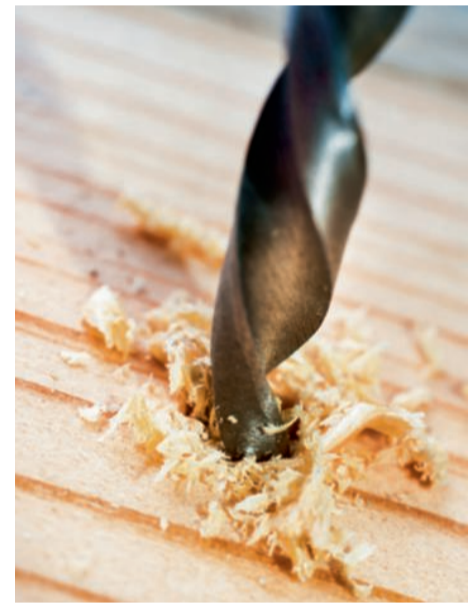
Fort de fondamentaux solides, et bien positionné sur un marché porteur à long terme, le Groupe Eratome souhaitait réaffirmer son leadership en accélérant le rythme de ses acquisitions. Pour renforcer la structure de son capital, ses actionnaires ont à nouveau fait confiance à CM-CIC Capital Finance. Ils ont choisi sa filiale spécialisée en fusions-acquisitions, CM-CIC Corporate Advisory, comme conseil financier exclusif.

Un accompagnement tout en synergies

« La demande des actionnaires était d'ouvrir le processus de cession aux industriels et fonds d'investissement afin d'obtenir un large choix de schémas capitalistiques possibles, allant d'une cession à 100% au LBO majoritaire », explique Laurent Lefebvre qui a ensuite piloté les négociations financières, opérationnelles et juridiques, avant de présenter les meilleurs candidats.

« Nous les actionnaires ne sommes pas des financiers, mais l'équipe CM-CIC Corporate Advisory a éclairé chaque dossier avec des mots simples, pour nous aider à prendre notre décision, sans se substituer à nous. Nous étions en confiance », explique Jean-Michel Nucera. « Très vite, nous avons privilégié les offres qui nous permettaient de poursuivre l'aventure aux côtés d'investisseurs majoritaires, tout en optimisant la valeur future de notre société. »

Ce dossier de qualité a suscité cinq offres fermes émanant de fonds aux profils et aux philosophies très différents. En investissant 15 M€, Omnes Capital est devenu le nouvel actionnaire majoritaire, aux côtés du management et de BPI France, un label qui fait particulièrement sens pour la clientèle des bailleurs sociaux. IFE Mezzanine a complété le montage financier avec une mezzanine de 5 M€.



Tout au long des 9 mois du processus, l'équipe CM-CIC Corporate Advisory a fait jouer les synergies au sein du Groupe Crédit Mutuel-CIC, dans un total respect de la concurrence et du marché. « Financier historique des deux premiers OBO, CIC Financements Structurés a été l'arrangeur de la dette senior apportée par 4 banques et CIC Banque Privée a consolidé sa relation privilégiée avec les dirigeants en optimisant le volet patrimonial de l'opération », détaille Laurent Lefebvre.



Rencontres à la Une



François Le Roi du Jus d'Orange : un investissement vitaminé

Bientôt, ses jus d'orange étancheront sainement votre soif dans tout le pays. François Le Roi du Jus d'Orange vit un décollage prometteur, soutenu par CM-CIC Capital Privé.

François Le Roi du Jus d'Orange sera le premier réseau de distributeurs automatiques de jus d'oranges fraîchement pressés en France. Créée en janvier 2013 par François Birkle, Président, et Patrick Schiltz, Directeur Général, la société FLRJO a une offre appétissante : un jus d'orange frais, boisson-santé par excellence, au prix accessible de 1,80 € les 20 cl garantis et largement distribué. « En 2017, nous réaliserons un chiffre d'affaires de 15 M€ avec 1500 machines en France », annonce François Birkle, « dans des lieux à fort passage : hôpitaux, cinémas, centres de fitness, sièges d'entreprises, lycées privés, administrations, universités... ».

« un chiffre d'affaires de 15 M€ avec 1500 machines en France », ... »

rapidement grâce à des partenariats de premier ordre et à sa propre force de vente qui représente un fort potentiel de croissance.

La banque CIC (IDF PME) a financé par crédit-bail l'achat des premiers distributeurs, avant d'inviter FLRJO à réfléchir au renforcement de ses fonds propres avec CM-CIC Capital Privé. « Bien que FLRJO soit en démarrage, nous avons de bonnes raisons de l'accompagner », indique Franck Thouroude, Membre du Directoire. « Les hommes-clés forment un duo expérimenté très complémentaire et ils ont validé leur modèle, simple et grand public. » Notons que 57% des Français boivent du jus d'orange tous les jours (28 litres/an/habitant) et recherchent de plus en plus le jus authentique, fraîchement pressé.

Une entreprise responsable

CM-CIC Capital Privé a investi 1,5 M€ au capital de FLRJO. « ce qui permet de financer le parc et ses moyens de gestion, le développement commercial et la communication », explique François Birkle, en soulignant que « CM-CIC Capital Privé a fait la

différence par son approche pragmatique autant orientée sur l'intérêt du projet et la qualité des hommes que sur la rentabilité de l'opération ».

François Le Roi du Jus d'Orange a donc pris une longueur d'avance décisive et creusera bientôt l'écart avec des messages orientés sur l'univers et les valeurs de François. « Notre activité est sous-tendue par une démarche éco-responsable qui s'exprime aussi bien dans notre politique de recrutement que dans nos pratiques environnementales », précise François Birkle.



Gecko Biomedical : belle promesse de vitalité !

CM-CIC Capital Innovation investit 3 M€ dans le développement de la start-up Gecko Biomedical et renforce ainsi son portefeuille de participations dans ce secteur.

Gecko Biomedical a été créé en mars 2013 par d'éminents scientifiques pour développer des élastomères adhésifs innovants qui faciliteront la fermeture mécanique des plaies chirurgicales. Disponibles sous deux formes, liquide (PGSA) ou patch (PGSU), ces produits pourront également accueillir des molécules actives et se décliner en une multitude d'applications, en chirurgie ouverte et surtout dans le domaine en plein essor de la chirurgie mini-invasive, moins traumatisante.

« Le potentiel de cette plate-forme de produits est immense... »

Un ambitieux projet

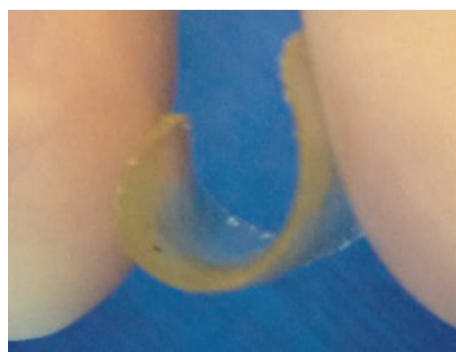
De tels atouts ont motivé CM-CIC Capital Innovation à soutenir ce projet : 3 des 6 M€ récemment levés par Gecko Biomedical ont été apportés par CM-CIC Capital Innovation et Sudinova. Cet important tour de financement signe une ambition forte des partenaires. « Gecko Biomedical a immédiatement les moyens d'assurer les développements pré-cliniques et cliniques du premier produit, jusqu'à la commercialisation », explique Karine Lignel qui pense déjà à optimiser l'attractivité de l'entreprise pour de futurs acquéreurs. « Au regard de l'intérêt exprimé des cliniciens et de la taille du marché, le développement de Gecko devrait intéresser un acteur plus important sur le marché de la fermeture des plaies ou de la chirurgie mini-invasive. »

Dans un premier temps, Gecko Biomedical se concentre sur la chirurgie cardiaque et digestive, en chirurgie ouverte, pour solliciter une première certification - le marquage CE est l'AMM des dispositifs médicaux. L'étape suivante visera la chirurgie mini-invasive.

Un puissant écosystème de compétences

« Le potentiel de cette plateforme de produits est immense car ces produits répondent à des besoins non satisfaits par les colles chirurgicales existantes », explique Karine Lignel, Directeur de CM-CIC Capital Innovation. Activables par UV à la demande, ils adhèrent rapidement et fortement, même en présence de sang ; ils imitent les propriétés mécaniques des tissus environnants, le temps que les tissus cicatrisent et que les élastomères se dégradent.

« Les fondateurs s'appuient sur les travaux d'un laboratoire du MIT qui a choisi cette équipe de managers français pour développer l'innovation », indique Karine Lignel. « Il est vrai que l'écosystème humain mis en place n'a rien d'ordinaire et bénéficie de la complémentarité du MIT, de scientifiques-managers reconnus et d'excellents cliniciens. » Bernard Gilly, PDG de Gecko Biomedical, précédemment membre du Conseil d'Administration d'une autre participation de CM-CIC Capital Innovation, a de nouveau fait confiance à ce partenaire financier engagé de longue date dans le secteur biomédical.



Charles & Alice : toujours plus loin !

Charles & Alice accueille Equistone Partners à son capital aux côtés du management et de son partenaire de référence, CM-CIC Capital Finance.

Depuis qu'il a structuré le MBI de Charles Faraud en 2007, CM-CIC Capital Finance accompagne l'entreprise, devenue le groupe Charles & Alice. « En 2013, élargir le tour de table était une volonté stratégique, partagée avec le management », explique Frédéric Plas, Directeur Investissements, CM-CIC Capital Finance.



« CM-CIC Capital Finance joue un rôle-clé. »

Un rôle structurant

Spécialiste de la transformation des fruits, Charles Faraud double son chiffre d'affaires entre 2006 et 2010, puis le double encore et atteint 121 M€ en 2012.

A chaque étape de cette transformation, CM-CIC Capital Finance joue un rôle-clé. « Nous avons investi 12,7 M€ en 6 ans, contribué à la réflexion stratégique, mais aussi conforté les ambitions et la confiance d'un management performant mené par Thierry Goubault ! » souligne Jean-Christophe Vuillot, Directeur de Participations.

En 2009, connue surtout en restauration hors foyer, la société obtient un gros marché en GMS qui nécessite une ligne de fabrication plus productive. « Les banques étant frileuses, nous réinvestissons pour compléter l'autofinancement », se souvient Jean-Christophe Vuillot. « En 2010, nous aidons l'entreprise à acquérir Hero France : négociation, structuration de la reprise et réinvestissement en fonds propres. » Le groupe Charles & Alice ainsi

constitué devient leader du Sans Sucre Ajouté au rayon frais en France, sous l'ombrelle de sa toute nouvelle marque. Il emploie 350 personnes sur deux sites (Drôme et Vaucluse) et en 2012, reçoit le Prix de la Qualité France.

Nouvelles ambitions, nouvelles forces

Très vite, Charles & Alice gagne des marchés, notamment à l'international : 18% des ventes sont exportées en Europe, au Maghreb et... aux USA, un grand marché qui apprécie depuis peu les gourdes de compotes. « C'est le point fort de Charles & Alice qui implantera un site industriel aux USA en 2014, pour lancer la gamme Fruit Friends, ciblée sur le lunch bag des enfants », annonce Frédéric Plas. Parallèlement, la marque décline une gamme aux fruits « 100% français » et s'apprête à élargir son offre de desserts gourmands à base de fruits.

Pour accéder à cette dimension, Charles & Alice avait besoin de moyens supplémentaires. Cette nouvelle étape du développement a été partagée en ouvrant le capital à Equistone, dans le cadre d'une opération secondaire, avec le soutien renouvelé de CM-CIC Capital Finance. A cette occasion, le management est monté au capital (près de 25%) et le fonds CIC Mezzanine a apporté ce financement intermédiaire, entre dette et capital.



Nouveaux horizons de croissance pour Exotismes

Le tour opérateur Exotismes passe à la vitesse supérieure grâce à un LBO secondaire réalisé avec le concours de CM-CIC Capital Finance. Les fondamentaux sont solides et l'esprit entrepreneurial intact.

Les îles tropicales sont le terrain d'action favori du tour opérateur Exotismes, en croissance régulière depuis 1987. L'un des meilleurs spécialistes des destinations lointaines (Caraïbes, Océan Indien, Pacifique) mise sur une distribution multi-canal : agences de voyages, grande distribution, sites de vente en ligne. Avec un chiffre d'affaires de 100 M€ en 2012 (+9% malgré une conjoncture morose), Exotismes est l'un des 10 premiers opérateurs en France. Un vrai tour de force pour ce groupe de 75 personnes, fondé et géré par un couple d'entrepreneurs, Yolande et Gilbert Cisneros !

Rester en éveil

Exotismes échappe aux aléas du marché du tourisme grâce à une hyperspécialisation sur des destinations pérennes, incluant une participation dans Vo²Max Voyages qui organise des trails et autres marathons, sous d'autres cieux.

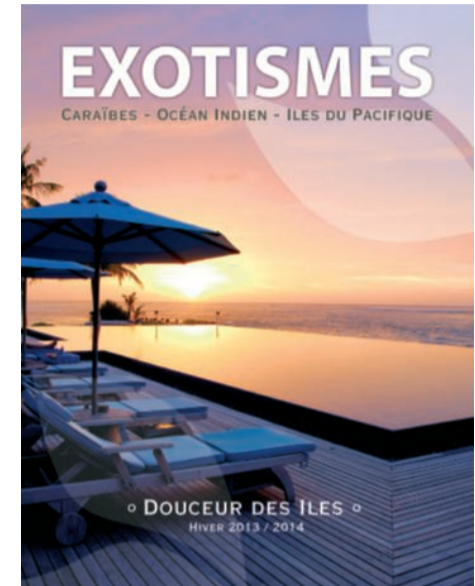
« Nous nous sommes sans cesse adaptés aux mutations du marché : émergence de la grande distribution, du Minitel, de l'e-tourisme ! » explique Gilbert Cisneros, Directeur Général. C'est son fils, Directeur du Système d'Information, qui relève un à un les défis de l'internet. Automatiser les ventes a favorisé la flexibilité tarifaire, les ventes plus rapides, le désengorgement de la plate-forme téléphonique au profit de plus de conseil. Résultat ? Le chiffre d'affaires en ligne a doublé depuis 2008, avec une productivité accrue.

Se renouveler

« Début 2013, notre partenaire majoritaire allait sortir du capital et la perspective de reprendre le contrôle a ravivé notre envie d'entreprendre », explique Gilbert Cisneros, « mais avec un investisseur minoritaire à nos côtés ». CM-CIC Capital Finance, déjà aguerri au marché du tourisme, était en relation depuis plusieurs années avec Exotismes et c'est tout naturellement que Fabienne Mazières et Thierry Martin ont été chargés d'organiser le LBO secondaire.

« Exotismes consolidera sa croissance endogène et nous serons là pour identifier les possibles

opérations de croissance externe », indique Fabienne Mazières. Son expertise aidera le groupe à grandir sur d'autres niches spécialisées ou en acquérant une part de marché significative dans une autre région du monde. « Ayant eu par deux fois des investisseurs à nos côtés, nous avons appris leur langage et surtout à mieux argumenter nos orientations », apprécie Gilbert Cisneros, en précisant que CM-CIC Capital Finance a été choisi « beaucoup au feeling, parce qu'ils sont pragmatiques et manifestent un intérêt concret pour notre activité ».



« Le chiffre d'affaires en ligne a doublé depuis 2008, ... »

Avis d'experts

Réforme des plus-values de cessions des droits sociaux : un choix de simplification

Le projet de Loi de Finances pour 2014 réforme une fois encore le régime d'imposition des plus-values de cession de valeurs mobilières et de droits sociaux des particuliers, conformément aux annonces faites par le Président de la République à l'issue des assises de l'entrepreneuriat au printemps 2013. Le point* avec Gilles Coumert (CMS Bureau Francis Lefebvre Lyon) et Jean-René Bénichou (CMS Bureau Francis Lefebvre), Avocats Associés.

Le Projet de Loi de Finances pour 2014 (PLF 2014) ne revient pas sur le trait caractéristique de la révolution opérée par la Loi de Finances pour 2013 consistant à assujettir les plus-values de cessions au barème de l'impôt sur le revenu (la barémisation).

Néanmoins, les mesures contenues dans le PLF 2014 illustrent une volonté de simplification du droit en vigueur (suppression de certains régimes particuliers) et d'allègement de l'imposition portant sur cette catégorie de revenus (instauration d'un abattement de droit commun et d'un abattement majoré).

Ces deux volontés sont parfois incompatibles entre elles, comme l'illustre la suppression, à compter du 1^{er} janvier 2014, du régime applicable aux dirigeants partant à la retraite (150 0 D ter du CGI) : ce dispositif peut conduire, sous condition, à une exonération à l'impôt sur le revenu de la plus-value de cession.

L'allègement de l'imposition est mis en œuvre par deux abattements pour durée de détention. Il faut rappeler que les abattements ne jouent pas pour le calcul des prélèvements sociaux (15,5%) ni pour celui de la contribution spéciale sur les revenus élevés (3 ou 4% de la plus-value à compter d'un

revenu fiscal de référence de 250 K€ pour un célibataire et de 500 K€ pour un couple).

Abattement de droit commun

L'abattement de droit commun serait désormais fixé à :

- 50% du montant des plus-values nettes de cessions de titres ou droits détenus depuis au moins deux ans et moins de huit ans à la date de cession ;
- 65% du montant des plus-values nettes de cessions de titres ou droits détenus depuis au moins huit ans.

En application de cet abattement après huit ans de détention (et compte tenu de la CSG déductible de 5,1%), le taux d'imposition global de la plus-value serait de 32,75% dont 13,45% au titre de l'impôt sur le revenu (taux marginal de 45%), 3,8% au titre de la contribution de 4% et 15,5% au titre des prélèvements sociaux.

Ce taux de 32,75% doit être comparé avec un taux d'imposition global actuel de 44% dont 24,7% au titre de l'impôt sur le revenu.

A compter de deux ans de détention, le taux d'imposition à l'impôt sur le revenu est de 20,2%, ce qui est proche du taux d'imposition forfaitaire de 19% en vigueur avant la barémisation.

Abattement majoré

Un abattement majoré en faveur de l'investissement dans les PME serait instauré et serait fixé à :

- 50% du montant des plus-values nettes de cessions de titres ou droits détenus depuis au moins un an et moins de quatre ans à la date de cession ;
- 65% du montant des plus-values nettes de cessions de titres ou droits détenus depuis au

moins quatre ans et moins de huit ans à la date de cession ;

- 85% du montant des plus-values nettes de cessions de titres ou droits détenus depuis au moins huit ans.

Après application de cet abattement après huit ans de détention, le taux d'imposition global de la plus-value serait ainsi de 23,75% dont 4,45% au titre de l'impôt sur le revenu (taux marginal de 45%), 3,8% au titre de la contribution exceptionnelle sur les hauts revenus et 15,5% au titre des prélèvements sociaux.

Cet abattement ne profiterait qu'aux cessions de titres de PME répondant à la définition communautaire et correspondant à un certain type d'investissement. Au vu des conditions édictées dans le PLF 2014, l'investissement ouvrant droit à l'abattement majoré suppose une intervention :

- dans une société jeune et nouvelle, dès lors que l'abattement s'applique aux cessions d'actions acquises dans les neuf premières années d'existence d'une société créée ex-nihilo ;
- qui traduit une prise de risque, dans la mesure où aucune garantie en capital ne doit être accordée par la société à l'investisseur ;

- qui, enfin, ne doit pas procurer un avantage fiscal immédiat « à l'entrée », dès lors qu'il ne serait pas possible de bénéficier de l'abattement majoré pour les actions ayant donné lieu à la réduction d'impôt Madelin au titre de la souscription au capital d'une PME.

Si la condition du non cumul d'un avantage à l'entrée et à la sortie est de nature à exclure bon nombre de contribuables du bénéfice de l'abattement majoré, il faut néanmoins retenir que l'application de celui-ci n'est pas conditionnée à un seuil de détention, ce qui, à terme, constitue une mesure favorable.

Gains de cession des droits détenus par un dirigeant de PME partant en retraite.

Dans ce cas particulier, les gains de cession relèvent de l'abattement majoré et bénéficient, avant application de l'abattement majoré, d'une réfaction fixe de 500 000 €.



Gilles Coumert

Jean-René Bénichou

* Situation au vu des débats parlementaires au 21 novembre 2013

Actu Entreprises de notre Portefeuille

Adetel

Avec 600 collaborateurs (dont 400 ingénieurs), Adetel est le spécialiste des systèmes électroniques embarqués principalement pour les secteurs aéronautiques et ferroviaires. En juin dernier, Adetel a remporté le Challenge Innovation Fournisseurs, organisé par Réseau Ferré de France, pour son innovation «NeoGreen TM». Cette technologie permet de récupérer les énergies de freinage et de gérer les pics et les creux de tension sur le réseau.

Cap Ingelec

Cap Ingelec (33) a été choisi pour la conception et la réalisation (marché de 3,5 M€) d'une nouvelle usine Evian (numéro 2 mondial des eaux en bouteilles, Groupe Danone) sur son site de Haute-Savoie. Basée à Saint-Jean-d'Illac, le Groupe Cap Ingelec (300 salariés, 40 M€ de CA) est actif dans la maîtrise d'œuvre et le conseil en électricité, en génie climatique et en automatisations avec quatre spécialités : l'énergie, les datacenters, l'automatisation, la supervision des process en industrie, ainsi que les infrastructures de bâtiments à forte valeur technique. Il s'agit d'une très belle référence industrielle qui vient compléter la gamme de prestations de l'ingénierie aquitaine.

Creapharm

Conseillé par CM-CIC Corporate Advisory, EP Finances (déjà à la tête de Sodis, Stradis et Onyline) ajoute une corde à son arc avec l'acquisition de Creapharm. Créée en 1990, l'entreprise s'est spécialisée dans le développement de solutions personnalisées pour les essais cliniques. Fort d'une notoriété et d'un savoir-faire uniques, Creapharm s'adresse à la fois aux «Big Pharma», aux laboratoires de taille moyenne, biotech et institutionnels. Par le biais de cette acquisition, EP Finances rapproche les activités d'appui clinique de Sodis avec celles de Creapharm (Bordeaux). L'addition des capacités de production, conditionnement, stockage, distribution et des compétences des deux sites va permettre de renforcer le premier pôle pharmaceutique français d'appui aux essais cliniques. A l'issue de cette acquisition, EP Finances devrait réaliser un chiffre d'affaires de l'ordre de 25 M€.

Cryptolog

Cryptolog est un pure player de la signature électronique et de la gestion des identités numériques. Tiers de Confiance et éditeur logiciel, Cryptolog est aujourd'hui considéré en Europe comme un expert de référence dans son secteur d'activité. Sa politique d'innovation a su séduire de prestigieux clients comme Axa, la Commission Européenne, le Conseil d'Etat, Edenred, Ingenico ou encore SFR.

Dans une volonté d'industrialisation de la signature électronique, Cryptolog développe et commercialise depuis 2012 une offre de signature dans le Cloud. Baptisée Universign, cette solution permet aux entreprises et aux particuliers de faire signer électroniquement tous types de documents à leurs correspondants et d'ajouter un bouton «Signer» à leur site Internet et leur application mobile, comme on ajoute un service de paiement en ligne. Universign est une solution unique dont l'innovation réside dans le fait d'obtenir une sécurité juridique à un coût et avec une simplicité opérationnelle, jamais proposés jusqu'alors dans un contexte BtoC.

Groupe Sainte-Marguerite

Le groupe Sainte-Marguerite (87 M€ de CA en 2012) qui détient cinq cliniques en région PACA a repris 2 établissements de la Compagnie Générale de Santé : la Clinique Beauregard à Marseille et la Clinique Chirurgicale du golfe de Saint-Tropez.

Ce projet vise notamment à une recombinaison de l'offre de soins dans les quartiers Nord-Est de Marseille, Sainte-Marguerite possédant déjà la clinique Vert Coteau. Ces acquisitions permettent également de compléter l'offre de soins du groupe Sainte-Marguerite dans le Var et les Bouches-du-Rhône. Avec désormais un CA de plus de 140 M€ et près de 1000 lits, le groupe Sainte-Marguerite, dirigé par le docteur Bruno Thiré, devient un acteur incontournable de l'hospitalisation privée dans sa région.

Gymnova (Filiale Abéo)

Le 28 septembre dernier, Olivier Esteves, Président de Gymnova (filiale du Groupe Abéo) a reçu le prix de l'entrepreneur de l'année - Développement international - région Méditerranée. Cet entrepreneur a décidé de reprendre Gymnova en 2002. Créée en 1978 par deux gymnastes, l'entreprise conçoit, fabrique et distribue du matériel de gymnastique, du marché de la baby-gym jusqu'au matériel de compétition pour les professionnels. Avec Olivier Esteves à sa tête, Gymnova est devenue en 30 ans le leader mondial de la fourniture d'équipements gymniques. Grâce à sa politique d'innovation, l'entreprise participe à l'évolution des diverses disciplines de ce sport. Actuellement, 45% de son chiffre d'affaires est réalisé à l'international.

IMusic-School

IMusic-School, première école de musique en ligne, a réalisé une levée de fonds de 2,25 M€ afin d'accélérer son développement et d'élargir son catalogue de cours avec des professeurs de conservatoire et des artistes reconnus. La société a lancé en juin 2013 une offre avec un accès illimité par abonnement à tout le catalogue et disponible sur smartphone, tablette et desktop. CM-CIC Capital Privé a participé à cette opération aux côtés de l'investisseur historique Seventure.

Laserson

CM-CIC Corporate Advisory a conseillé le groupe Safic-Alcan pour le rachat de la société Laserson. Au travers de cette nouvelle acquisition, Safic-Alcan renforce ses positions dans la distribution de matières premières de chimie fine à destination des secteurs de la cosmétique, de la parfumerie, de la pharmacie, de la nutraceutique et de la santé. Dans un processus ouvert, Safic-Alcan a su convaincre l'actionnariat familial de Laserson par son projet d'intégration et de développement respectueux de l'historique et des savoir-faire de la société. Basée à Etampes, la société Laserson emploie 21 personnes pour un chiffre d'affaires 2012 de 17,5 M€.

Mirsud

Le Groupe Mirsud (20 M€ de CA, siège à Mont-de-Marsan) est une miroiterie industrielle spécialisée dans les huisseries en aluminium. Disposant d'un réseau de 7 magasins et de 3 ateliers de production dans le grand Sud-Ouest, Mirsud cherchait des débouchés commerciaux en Gironde. Après une première implantation commerciale (Miroiterie Sud Gironde), l'entreprise vient de se voir confier le marché du nouveau stade de football de Bordeaux situé dans le quartier du Lac, à proximité du Parc des Expositions (42 000 places, livraison 2015). Outre sa taille (près de 2 M€), ce marché représentera sans nul doute une belle vitrine du savoir-faire de Mirsud dans la métropole aquitaine.

Nanobiotix



Nanobiotix continue sur le chemin clinique avec de bons résultats intermédiaires : la preuve de concept clinique du produit phare NBTXR3 a été réalisée, dans le cadre d'un essai de phase I chez des patients atteints d'un Sarcome des Tissus Mous. Le prochain groupe de patients est en phase de recrutement au cours du second semestre 2013.

Par ailleurs, une deuxième indication a été choisie pour le produit NBTXR3 chez des patients atteints d'un cancer de la tête et du cou : démarrage de l'essai clinique de Phase I au second semestre 2013.

Le Laboratoire de Caractérisation de Nanotechnologie dépendant du National Cancer Institute (NCI) aux États-Unis a, de plus, sélectionné le produit NBTX-IV pour mener des études précliniques de caractérisation sur la base de son potentiel impact sur le traitement du cancer.

Enfin, la société a renforcé son Directoire avec l'arrivée de Philippe Mauberna et du docteur Alain Herrera, l'un des pionniers en oncologie industrielle.

Okko

A quelques mois de l'ouverture du premier établissement de l'enseigne à Nantes, CM-CIC Capital Finance s'associe à Olivier Devys, créateur de Suitehotel, et à Paul Dubrulle, co-fondateur d'Accor, dans la nouvelle enseigne d'hôtellerie 4 étoiles Okko Hôtels.

L'intervention de CM-CIC Capital Finance, à hauteur d'1,5 M€ en obligations convertibles, va permettre à la chaîne d'accélérer son développement. Deux autres établissements sont également en cours de construction à Grenoble et à Lyon. L'objectif est la création d'un réseau de 40 à 50 hôtels en France en 10 ans, en ciblant exclusivement les centres villes des métropoles régionales les plus actives. Destiné au voyageur individuel business et loisir, Okko Hôtels applique à l'hôtellerie le concept des formules «tout business» des compagnies aériennes. Cette approche permet d'offrir aux voyageurs, des espaces design et des services de qualité à prix compétitifs.

STTS

Le Groupe Finaero (peinture et étanchéité d'avions - Blagnac 31) dirigé par Christophe Cador, qui réalise un CA consolidé de 110 M€, s'est diversifié dans l'aménagement intérieur (AIP) et plus récemment dans le câblage (CIEE). Cette dernière branche d'activité vient d'inaugurer un tout nouveau site de production à Bangkok (investissement de 2,5 M€) en présence de M. Chadchart Sittipunt, ministre thaïlandais des Transports, de M. Ponchon, directeur général de CIEE, de M. Khanit Eiamrahong, Gouverneur de la province de Samut Prakarn, ainsi que de l'Ambassadeur de France. Filiale de Finaero, CIEE fabrique des câbles sur mesure, notamment optiques, pour le matériel de transport et le secteur médical, ainsi que pour des équipements de télécommunications. L'entreprise emploie 330 personnes, dont 300 en Thaïlande. Le siège social est basé à Orgelet dans le Jura.

Topsec Equipement

Topsec Equipement, n°1 de la distribution en libre-service d'articles de natation, a réalisé récemment une levée de fonds en vue de financer son développement à l'International. CM-CIC Capital Privé est entré au capital de la société dès 2007 pour l'accompagner dans son projet de croissance via l'installation de 1 000 distributeurs automatiques en France. En 5 ans, Topsec Equipement est devenu leader national avec 80% de part de marché. A l'occasion de l'entrée au capital d'Alliance Entreprendre, les fonds gérés par CM-CIC Capital Privé ont cédé leurs titres en juillet 2013.

T3L

Après s'être rapproché de la société danoise Probeco en décembre 2010, le Groupe T3L vient de signer l'acquisition de Due Plast. Cette dernière est spécialisée dans la fabrication de produits de classement (classeurs, organisateurs, poches en plastiques) destinés à des marchés spécifiques tels que le médical (perfusions), les jeux (étuis pour cartes à jouer) ou l'ameublement (abat-jour). Bénéficiant d'un parc de machines de premier ordre et s'appuyant sur 24 collaborateurs, la société a réalisé un peu plus de 4 M€ de chiffre d'affaires en 2012. Cette acquisition, qui génèrera d'importantes synergies, permet au Groupe T3L de voir son volume d'activité atteindre 25 M€.

CM-CIC Investissement est présent au capital du Groupe T3L depuis bientôt 12 ans. Tout d'abord en accompagnant le management de Tarifold (l'une des sociétés du Groupe), lors de son spin-off du groupe suédois Esselte, en décembre 2001. Puis, à partir de 2009, en soutenant la nouvelle stratégie de build-up qui s'est concrétisée depuis par 3 acquisitions au Danemark.



Agenda

Découvrez les événements passés et à venir dont CM-CIC Capital Finance est partenaire.

Dîner avec l'économiste François Duhen

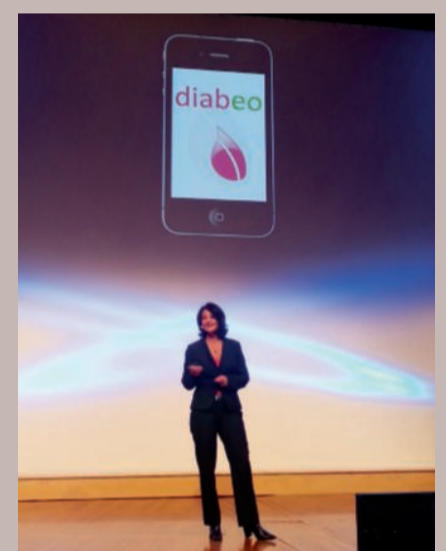
Le 30 septembre dernier, Bertrand Ghez, Directeur Exécutif chez CM-CIC Capital Finance et Guirec Penhoat, Directeur Grandes Entreprises chez CIC Lyonnaise de Banque, ont réuni une douzaine de chefs d'entreprises de la région Rhône-Alpes pour échanger sur des points macro-économiques cruciaux. Le dîner était animé par François Duhen, stratège chez CM-CIC Securities qui, tout au long de la soirée, a partagé ses convictions autour du thème «les grandes lignes économiques de la rentrée 2013».

Ce dîner fut l'occasion pour les chefs d'entreprises présents de débattre entre eux et de donner leur vision économique à partir de leurs expériences.

Levée de fonds FIP/FCPI 2013

CM-CIC Capital Privé lance deux nouveaux fonds (FIP Select PME 2013 et FCPI Select Innovation 2013) qui seront commercialisés exclusivement au sein du Groupe CM-CIC du 11 octobre jusqu'au 30 décembre 2013. Ces fonds investis majoritairement dans des PME régionales et innovantes permettent aux clients des réseaux Crédit Mutuel et CIC d'avoir accès au capital-investissement, tout en bénéficiant d'une réduction d'impôt à la souscription. Compte tenu du risque en capital, ces produits sont destinés à une clientèle avisée.

Voluntis



Voluntis a été mis à l'honneur lors de la 5^e édition des Objets de la Nouvelle France Industrielle, à Bercy. La directrice médicale de la société, Geneviève d'Orsay, a brillamment présenté le dispositif médical de gestion personnelle du diabète Diabeo, certifié par les autorités réglementaires. A cette occasion, Arnaud Montebourg a remis à Voluntis la médaille du Ministère du Redressement Productif, en leur assurant le plein soutien des pouvoirs publics français.

La lettre de CM-CIC Capital Finance
28 avenue de l'Opéra - 75002 PARIS
Directeur de la publication : Antoine Jarmak
Tél. : 01 42 66 76 63

Les informations figurant dans ce document proviennent de sources dignes de foi. Elles sont néanmoins données sans garantie et ne sauraient engager notre responsabilité. La rédaction de cette lettre a été achevée le 26 novembre 2013
Rédaction : Christiane Rongiard - Conception : TheLinks - Crédits Photos : Fotolia - Eratome - FLRJO - Gecko Biomedical - Charles & Alice - Exotismes - Nanobiotix/W. Parra - T3L - Portraits experts : Beltrami - P. Muradian.

www.cmcic-capitalfinance.com

PARIS – LYON – NANTES
BORDEAUX – LILLE
STRASBOURG – MONTRÉAL

CM-CIC
Capital Finance